



COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS
Parc Naturel Régional du Queyras
République Française

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
UNE REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA
Lundi 24 août 2026 A 18 H à la salle du Conseil au 1^{er} étage de la Mairie d'Abriès

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 5 juin 2026.
3. Information au Conseil Municipal sur les décisions du Maire.
4. Attribution d'une aide aux familles pour les forfaits de ski alpin pour la saison 2026-2027 et autorisation au Maire à signer une convention de mandat avec la CCGQ.
5. Désignation des délégués pour représenter la Commune au sein de l'Association Foncière Pastorale du Viso (2 titulaires et 2 suppléants).
6. Délibération instaurant le remboursement des frais de missions et déplacements des élus communaux.
7. Autorisation au Maire à signer une convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'Office national des forêts pour des recettes issues des ventes de bois.
8. Acquisition d'un véhicule benne pour le service technique communal et décision de virement de crédits.
9. Acquisition de mobilier (3 tables) auprès d'un particulier.
10. Questions diverses.

A Abriès-Ristolas, le 17/08/2026, pour affichage,
Le Maire,
Charles LACROIX